

Avis de Réalisation de l'augmentation de capital de la SOCIETE ASSURANCES SALIM

La Société Assurances SALIM informe que l'augmentation de son capital social en numéraire a été réalisée. Cette augmentation, décidée par l'AGE du 09-12-2009 porte sur l'émission de 660 000 actions nouvelles par appel public à l'épargne, au prix d'émission de 15,000 dinars l'action.

Suite à cette augmentation, le capital social de la Société Assurances SALIM est porté à 13 300 000 dinars divisé en 2 660 000 actions, de nominal cinq (5,0) dinars chacune.

Ainsi à partir du **jeudi 1^{er} avril 2010**, les 660 000 actions nouvelles souscrites issues de l'augmentation du capital de la Société Assurances SALIM seront assimilées aux anciennes et négociées, dans les conditions suivantes:

- ✓ Mnémonique : SALIM
- ✓ Code ISIN : **TN 0006550016**
- ✓ Cours de référence pour la séance de 1^{er} avril 2010 : **15,000 dinars**
- ✓ Groupe de valeurs **12 (Fixing)**

Rappel sur les règles de négociations appliquées aux valeurs nouvellement introduites:

« Pendant les trois premières séances de cotation de la valeur, la fourchette autorisée est établie en appliquant un pourcentage de fluctuation de $\pm 18\%$ par rapport au cours de référence du jour; Aucun pourcentage de fluctuation additionnel n'est autorisé. Durant ces trois séances, il est programmé un seul fixing par séance. Cependant, dès qu'un cours est établi durant l'une des deux premières séances, ces règles particulières cessent d'être appliquées ».